



SOCIETE ANONYME D'ASSURANCE - ENTREPRISE REGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES
CAPITAL SOCIAL : 163 932 160 euros - RCS PARIS B 306 522 665
DIRECTION DES PROFESSIONNELS Département Construction
Siège social : 13 rue du Moulin Bailly - 92271 BOIS COLOMBES CEDEX

Par l'intermédiaire de KOHLER Assurances SAS
20, rue Drouot - 75009 PARIS
Tél : 01 44 83 85 50 - Fax : 01 42 46 60 08
Courtier Mandataire Gestionnaire

ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE Certificat de garantie

Police Globale Constructeurs de Maisons Individuelles : **75511532**

AVIVA Assurances atteste par la présente la délivrance d'une garantie Dommages Ouvrage conforme aux dispositions de la Loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 et de ses textes d'application, ainsi que des garanties annexes bénéficiant aux travaux objet du contrat de construction de maisons individuelles visé ci-dessous.

LE

CONSTRUCTEUR :

a souscrit la garantie Dommages Ouvrage pour le compte du Maître d'Ouvrage, premier propriétaire (ainsi que les propriétaires successifs) et pour l'ouvrage ci-après désigné :

LE MAITRE D'OUVRAGE :

Adresse :

Type de Construction :

Maison Individuelle

RUE

N° 3 621

Date Ouverture du Chantier : **18/05/2016**

Date prévisionnelle de réception : **28/02/2017**

Coût de la construction TTC :

La construction est livrée terminée à l'exclusion des lots qui restent à la charge du Maître d'Ouvrage, conformément au contrat de construction

Ce Contrat comporte les garanties et franchises suivantes (par sinistre et par ouvrage) :

- 1) **LES GARANTIES OBLIGATOIRES** (Article L 242-1 du Code des Assurances) à hauteur du coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage. **FRANCHISE** : néant.
- 2) **LES GARANTIES FACULTATIVES DU BON FONCTIONNEMENT DES ELEMENTS D'EQUIPEMENT** (Article 1792-3 du Code Civil) limitées à 38 112 EUR **FRANCHISE** : 305 EUR.
- 3) **LA GARANTIE FACULTATIVE DES DOMMAGES IMMATERIELS CONSECUTIFS** limitée à 38 112 EUR. **FRANCHISE** : 305 EUR.

Le présent certificat de garantie ne saurait engager AVIVA Assurances au-delà des clauses et conditions de la Police Globale Constructeurs de Maisons Individuelles à laquelle il se réfère.

Fait à PARIS, le 17 mai 2016

Pour la Compagnie,
par délégation
KOHLER Assurances SAS

KOHLER ASSURANCES
Courtier d'Assurances SAS au Capital de 112 151 euros
20 rue Drouot - 75009 PARIS
Tél. : 01 44 83 85 50 - Fax : 01 42 46 60 08
RCS PARIS 351 045 919 - APE 6622 Z - N° Orias 07000127